

Direction des Services Techniques à MOIRY (Nièvre)
DIRECTEUR-GÉRANT : ANT-EMILE DESROCHES
intérimaire en 41-42 pour propagande Républicaine et anti-boche
RÉDACTEUR EN CHEF : ROBERT-HILAIRE
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DESROCHES - MOIRY (NIEVRE)
Compte Courant Postal : DUON 57-99

12^e ANNÉE
12 MARS 1949
Abonnement : UN AN, 150 francs (on s'abonne dans tous les Bureaux de Postes - Ch. Post. Dijon 57.99)
LE N° 5 FR.

Les échecs réitérés subis par la Russie, sur le plan international, de même que le malaise grandissant derrière le « rideau de fer » ne sont pas étrangers aux récents événements politiques de Moscou. Il faut y voir un des symptômes avant-coureur d'une tempête qui gronde à l'état latent au sein du colosse au pied d'argile et qui pourrait bien, dans les cinq années à venir, provoquer l'effondrement spectaculaire de la dictature soviétique.

L'UNION Atlantique
FAIT DE NOUVEAUX ADEPTES

Comme nous l'avions laissé prévoir, il y a quelques semaines, la Norvège n'a pas cédé à la pression russe ; elle se range aux côtés des puissances occidentales. A son exemple, le Danemark se propose d'en faire autant, bien que la question de l'établissement de bases stratégiques au Groenland soulève bien des réticences dans l'opinion publique danoise. Il n'est nullement besoin d'être prophète pour estimer — une fois l'adhésion du Danemark acquise — que la Suède sera, à son tour, entraînée dans l'Union Atlantique car, isolée, elle serait certaine, tôt ou tard, de passer sous l'influence soviétique.

mais quand sa colère éclate elle est terrible et n'a plus de mesure : on l'a bien vu en 1917 quand, après des siècles d'oppression, il se décida à secouer le joug des tzars... Mais habitué au knout et fataliste à l'excès, il a une tendance trop marquée à ramper aux genoux du maître qui a su s'imposer à lui par la force ; c'est ce qui explique que le russe, ayant secoué un régime d'oppression, s'incline depuis 30 ans sous un régime tout aussi féroce.

Nitchevo ! c'était écrit... Seulement les voisins de la Russie, dévorés par l'hôte insatiable du Kremlin, ne semblent pas doués du même fatalisme, ni de la même patience, et ce sont eux qui provoquent les soubresauts qui inquiètent les seigneurs tout puissants du Politburo.

De là, après les « purges » faites dans les partis satellites de l'Ouest, l'amorce d'une « purge » plus importante au sein même du haut état-major du régime, cela est bien dans les mœurs dictatoriales. N'avons-nous pas vu Hitler exécuter froidement ses compagnons de la première heure qui l'avaient hissé au pouvoir ?

Mais tout ceci, qui est de la politique intérieure russe, ne nous intéresse qu'en fonction des répercussions internationales qui en découlent. Y gagnerons nous au remplacement de M. Molotov — comme Commissaire du Peuple aux Affaires Étrangères — par M. Vichynski ?... A notre avis nous ne le pensons pas et, si M. Molotov a toujours été notre bête noire, l'attitude de M. Vichynski, aux Nations Unies, ne nous permet pas de supposer qu'il adoptera une position plus conciliante.

D'ailleurs, M. Molotov restant une vedette de la politique russe, son remplaçant aux Affaires Étrangères devra forcément suivre le chemin qu'il a tracé.

A l'Est, le nouveau est dans la maison mais pas hors des murs !

ROBERT-HILAIRE

AUTOUR DES MENÉES DE L'ANTI-FRANCE

Beaucoup de lecteurs, qui connaissent à fond la ligne de conduite de notre journal, devineront, avant de lire ces lignes, ce que nous allons leur dire... Tant pis, ou tant mieux, comme ils voudront... Il n'est pourtant pas inutile, en l'état actuel des choses, de préciser à nouveau notre point de vue.

Nous l'écrivions, dès les premières heures de la guerre de 39 : « Quand le pays est en danger, il n'y a plus ni fascistes ni républicains, ni communistes ni monarchistes... Il n'y a que deux catégories de citoyens, des Français et des Traîtres ! ».

A 10 ans d'intervalle, cette phrase reprend sa pleine actualité. En régime républicain, tout citoyen a le droit de défendre librement et même à l'aveugle ses conceptions, MAIS EN AUCUN CAS IL NE DOIT COMMETTRE DES ACTES QUI RISQUENT DE PORTER ATTEINTE A LA SECURITE DU PAYS.

Le fait de favoriser les menées d'une puissance étrangère, contre son propre pays, est un acte qui tombe sous le coup de la loi, mais ceux qui s'en rendent coupables doivent être poursuivis EN RAISON DES FAITS QUI LEUR SONT REPROCHES et non pas en raison de leur appartenance politique.

Cela seul EST CONFORME A L'ESPRIT de la REPUBLIQUE !

ANTOINE DESPIERRES

Memento Nivernais

TOUT DE QUI VA SE DÉROULER DANS LA NIEVRE : BALS, FÊTES, SPORTS, MANIFESTATIONS DIVERSES

AUJOURD'HUI SAMEDI
★ Salle des Fêtes de La Charité, à 20 h. 30, Grande soirée Régionaliste et Folklorique.
★ A 21 h. à la salle des Fêtes de Saincaize, représentation théâtrale donnée par « Le Préau ».
★ A partir de 21 h., à Nevers, au Café de Paris, bal des anciens Prisonniers de Guerre.
★ A 20 h. 30, à l'École du Chasnay, à Fourchambault, soirée théâtrale.
★ A 21 h à l'Hotel de Ville de Nevers, soirée dansante du Syndicat des locataires.
★ 12 mars à 21 h. 30, bal annuel de la Batterie municipale de Decize

★ A 21 h. à la salle des Fêtes de Tannay, Grand Bal de Nuit des PG
★ A 14 h. 30, salle St-Gabriel à Fourchambault, matinée théâtrale
★ A 15 h. au Foyer, rue du 13^e à Nevers, matinée récréative de l'Association Familiale Ouvrière.
★ A 11 h. à la mairie de Magny-Cours, réunion annuelle des anciens combattants.
★ SPORTS
— Au Pré-Fleuri, U.S. Nevers reçoit Souillac.
— Vauzelles ira rencontrer Monferrand.
— R.C.S. Nevers sera reçu par le Stade Clermontois.
— Decize va à Aurillac.
— A Fourchambault, A.S. contre Brayvaux.
— A Clamecy, locaux contre Dompierre.
— Corbigny reçoit La Machine.
— Imphy vient rencontrer l'Olympique Nevers.

CETTE SEMAINE
MARDI 15, observez bien le temps qu'il fera, c'est lui qui dominera jusqu'au 14 juin.

PROCHAINEMENT
★ Le 8 mai se tiendra à Nevers l'Exposition Canine organisée par la Société Berry-Nivernaise.
★ 19 mars à 18 h. 30, au Café des Sports à La Charité, réunion du Comité de l'Association du Commerce et de l'Industrie.
★ 20 mars, salle des Fêtes de La Charité, à 20 h. 45, gala de boxe, R.C. Vichy contre Sélection de la Nièvre.
★ Le 13 avril à 9 h. aura lieu un départ (deuxième zone) du Rallye Automobile Soleil-Cannes, sous le contrôle de l'Automobile-Club du Centre.
★ A Clamecy, on prépare activement les Fêtes anniversaires du 15^e Centenaire du Flottage des Bois.
★ 24 mars à 14 h. 30, salle des Fêtes de la mairie de Clamecy, bal d'enfants costumés.
★ 6 avril, à Cosne, Concours de laine et Concours d'agneaux gras.
★ 27 mars à St-Pierre-le-Moutier grande Cavalcade, nombreux chars
★ 20 mars, inauguration des orgues de la Cathédrale de Nevers.
★ 26 mars, bal annuel d'Arts et Loisirs, à Prémy.

ELECTIONS CANTONALES DU 20 MARS
PREMIER TOUR DE SCRUTIN

A NOS LECTEURS

- SI VOUS VOULEZ — Obtenir le retour total à la liberté qui a fait, sous la Troisième République, la prospérité de la Nation ;
- SI VOUS VOULEZ — Barrer la route au Dirigisme, responsable de tous nos maux ; — Obtenir la réforme indispensable des Nationalisations ruineuses ;
- SI VOUS VOULEZ — Ne pas revoir l'étranger souiller le sol de la Patrie et martyriser nos populations ; — Empêcher la spoliation des terres au profit des requins étatiques ;
- SI VOUS VOULEZ ENFIN — La stabilité économique dans la paix sociale ; — La revalorisation du pouvoir d'achat des masses et l'indépendance nationale

BARREZ LA ROUTE AU FASCISME ET AU COMMUNISME EN VOTANT POUR

les hommes de la République et de la liberté dont le succès, en appuyant l'action des Présidents Queuille et Herriot, préparera la voie au retour d'un Parlement conscient de ses devoirs et débarrassé de la dictature des clans.

VOUS YOTEREZ :

Dans le canton de Nevers : POUR ROGER GODINOUX, pharmacien à Nevers.
Dans le canton de Dornes : POUR GEORGES PACTON, avocat au Barreau de Nevers.

Candidats du Rassemblement des Gauches Républicaines

DANS LES AUTRES CANTONS : Vous n'accorderez vos voix qu'à des Républicains, dont le passé est garant de l'avenir, et CAPABLES DE FAIRE ECHEC AUX TENANTS FASCISTES OU MOSCOUTAIRES !

Tous aux Urnes ! Pas d'abstentions !
Vive la France !
Vive la République, une et indivisible !

Notre Anniversaire

Le mois de mars est l'anniversaire de naissance de Nevers-Dimanche ; c'est en effet le 5 mars 1938 que, pour la première fois, son titre résonnait dans les rues de la vieille cité nivernaise. Synonyme de « Vérité », Nevers-Dimanche devait prendre rapidement une place prépondérante, dans la région d'abord, dans tout le département ensuite.

Aujourd'hui, où son influence est primordiale à travers tout le département, regardant en arrière nous pouvons dire : pourquoi ce succès ? pourquoi ses innombrables lecteurs l'aiment-ils ?... Tout simplement parce que Nevers-Dimanche, journal de la Vérité, est le journal honnête qui plait aux honnêtes gens qui forment la masse de ce pays !

Pionnier des vertus françaises, défenseur des faibles et des opprimés... quel chemin, malgré les vicissitudes subies, il a parcouru depuis le jour mémorable de sa naissance !

Aujourd'hui, où son influence est primordiale à travers tout le département, regardant en arrière nous pouvons dire : pourquoi ce succès ? pourquoi ses innombrables lecteurs l'aiment-ils ?... Tout simplement parce que Nevers-Dimanche, journal de la Vérité, est le journal honnête qui plait aux honnêtes gens qui forment la masse de ce pays !

TARIF D'ABONNEMENT A "NEVERS-DIMANCHE"

EDITION GÉNÉRALE :
ABONNEMENT INDIVIDUEL : un an, 150 Francs
EDITION COMPLÉMENTAIRE :
ABONNEMENTS COLLECTIFS (à partir de 5^e n°) : un an, 120 frs l'un
PAR DISTRIBUTION DIRECTE : un an, 100 frs l'un
(Cette dernière formule est réservée à nos agents distributeurs-correspondants)

NOTA — LA MÉTHODE LA PLUS ÉCONOMIQUE, POUR LE VERSEMENT DES FONDS, EST DE PRENDRE EN POSTE UN MANDAT À INSCRIRE A NOTRE COMPTE POSTAL (C.C.P. DIJON 57.99) IL NE VOUS EN COUTERA QU'UN DROIT FIXE DE 15 FRANCS.

Pourquoi exporter nos denrées alimentaires

Nous l'écrivions dans l'un de nos derniers numéros : à peine le mouvement de baisse est-il amorcé que déjà le clan des dirigistes s'agitte... et que l'on crie à la surproduction... C'est sans doute sous leur influence que le gouvernement poursuit des négociations en vue de l'exportation de denrées alimentaires telles que viande, blé, légumes, etc... Or, nous ne cessons de le répéter : il n'y a pas surproduction mais sous-consommation... Sous-consommation, parce que la baisse fantasmagorique à la production ne se répercute pas au stade du détail, parce que les transports et les frais généraux grèvent trop lourdement le prix de la marchandise.

Ce n'est donc pas par des exportations que l'on résoudra le problème, mais au contraire par une réorganisation de notre système économique, la diminution des frais généraux, une intensification de la production et la diminution des charges sociales qui pèsent sur la main-d'œuvre. Et avant tout, que l'Etat établisse ses dépenses d'après ses recettes... et non pas ses recettes en fonction de ses dépenses !

LÉO MARCHAL

Le 20 mars, tous à Moiry CAVALCADE DÉFILÉ A 14 H. 30 Fête Foraine BAL PARQUET

En marge de la petite santé DE PÉTAINE

On nous assure qu'une vive inquiétude se manifeste, au sein du gouvernement, au sujet de la santé de Pétain et l'on attend, avec impatience, la fin des élections pour prendre certaines mesures de clémence envers le traître.

De deux choses l'une : ou bien Pétain a trahi la France et la République, et il doit subir la peine trop douce qui lui fut infligée, ou bien il n'a fait que son devoir de chef d'Etat et c'est une monstruosité de le tenir enfermé à l'île d'Yeu.

Mais dans ce dernier cas, comment expliquer toutes les arrestations et exécutions de collaborateurs alors qu'il aurait fallu, tout simplement, envoyer au poteau d'exécution tous les résistants français qui ont osé s'insurger contre la poignée de mains de Montoire !

Il est vrai qu'il est encore temps de remédier à cet état de choses, en ouvrant toutes grandes, aux Pétainistes, les portes des prisons et des camps de concentration, afin de les remplacer par ceux, qui croyant servir le pays, auraient fait acte de mauvais français en empêchant certains

politiciens de marque de se créer une place prépondérante dans cette Europa que les Teutons auraient dirigée avec autant de mansuétude et d'équité qu'ils nous en ont témoigné sous l'occupation.

Allons, Messieurs, n'hésitez plus, penchez-vous avec sollicitude sur les derniers jours de celui qui, en livrant la France à l'ennemi, a laissé massacrer des milliers de vieillards et d'enfants.

N'avez donc plus peur de la Résistance... N'a-t-elle pas définitivement abdiqué, en laissant prendre sa place par les mal-blanchis, les collaborateurs et les indignes ?... Alors pourquoi hésiter à prendre des mesures de clémence envers leur chef ?... ce bon vieux dont la santé pourrait s'altérer à l'île d'Yeu alors qu'il serait possible de le laisser s'étendre tout doucement dans sa propriété qu'intentionnellement on ne lui a pas confisquée.

Si l'on a pitié des traités, que l'on ait au moins la franchise de le dire... mais que l'on ne prenne pas les Résistants pour des poires !

LOUIS DU MAQUIS

Actualité Régionale EN QUELQUES LIGNES

L'assèchement du bassin supérieur de la Loire, en vue de la construction de l'usine hydro-électrique de Montpezat, continue de provoquer de vives protestations du Puy à Nantes. A la demande de nombreux lecteurs, nous y associons les nôtres, d'autant plus volontiers que nous ne comprenons pas que, sous le prétexte de trouver quelques millions de kilowatts on risque de ruiner des régions aussi fertiles que le Val de Loire, la Touraine et l'Anjou. Il faut vraiment avoir l'aberration qui régnait dans les industries nationalisées

pour concevoir un tel projet. Décidément de l'électricité de France on en a assez, vivement le retour des Compagnies !

On sait que la Foire-Exposition annuelle de Nevers se tiendra du 7 au 15 mai. Coïncidant avec diverses autres manifestations, ce n'est pas faire preuve d'un excès d'optimisme que de lui prédire un beau succès. Seulement, ce qui est malheureux, c'est qu'exactement à la même date une manifestation commerciale semblable se déroulera à Moulins. Il nous semble que si les deux comités d'organisation s'étaient mis d'accord sur des dates différentes, au lieu d'avoir l'air de se faire concurrence, cela eût certes mieux valu pour tout le monde.

On sait que le collaborateur Verité, condamné à mort par contumace, a été arrêté par la police nivernaise. Quatre ans qu'il se promenait en toute sécurité à travers le pays... et dire qu'il n'est malheureusement pas le seul de son acabit.

Une nouvelle taxation des prix de viande de porc et de charcuterie vient d'être prise. Si l'on tient compte de l'effondrement des cours des porcs, cette taxation, surtout pour certains produits de charcuterie, est beaucoup trop élevée. Qu'on rende la liberté des prix, la concurrence fera le reste.

Nous publierons, samedi prochain, dans notre Edition Complémentaire LE PROGRAMME ELECTORAL de MM. GODINOUX et PACTON

Ravitaillement

DISTRIBUTIONS EN COURS
MATIÈRES GRASSES — Toutes catégories, 100 gr. coupon 32 ; producteurs, 100 gr. coupon 1X ; travailleurs de force servis avec le coupon « matières grasses » du 1^{er} trimestre, cartes T.F.
CHOCOLAT — Catégories habituelles, mêmes rations avec le coupon 6.
BEURRE — Toutes catégories, 125 gr. avec le coupon 44 ; régimes 3 et 4, femmes enceintes ou allaitant, familles nombreuses, servis avec le coupon « matières grasses réservées ».
PÂTES alimentaires — Toutes catégories, 250 gr. en échange du ticket 11.
FROMAGE — Toutes catégories 200 gr. en échange des coupons 27 et 38.

Avant de compter sur les autres...

Nos lecteurs ont certainement lu avec attention les déclarations faites par le Président Queuille à l'Agence « United Press ». Comme nous, ils estimeront qu'elles sont peu réjouissantes. Ne pouvant mettre en doute la sûreté des informations qui ont fait parler le Chef du gouvernement, nous en sommes amenés à faire cette remarque : Pour mettre le Pays à l'abri d'une nouvelle occupation — qui serait

plus meurtrière encore que la dernière, en raison de la puissance des armes actuelles — ne croit-on pas qu'avant de compter sur les autres il faudrait compter un peu sur soi-même ?... ou autrement dit, ne pense-t-on pas qu'il serait grand temps de nous équiper en armes défensives puissantes qui décourageraient un agresseur éventuel ? Nous soumettons la question à M. Qui-de-Droit, d'une part, et à l'opinion publique de l'autre.

ALBERT-PAUL

DERNIÈRES NOUVELLES

— L'EMPRUNT A PRODUIT 168 MILLIARDS D'ARGENT FRAIS ; Un emprunt du Crédit National sera prochainement lancé ; La circulation monétaire atteint près de 1025 milliards.
— Après les ACCORDS AVEC BAO-DAI, un grand débat sur l'Indochine se déroule au Parlement.
— UNE CONFÉRENCE INOPINÉE DES 5 A ÉTÉ CONVOQUÉE D'URGENCE A LONDRES.
— L'incendie de Génissiat ne serait pas criminel... VOIRE !

CHAPITRE 4 SUITE 26

PREMIER CHOC - MORTELLE INQUIÈTE

Mais tandis que Rollande semblait avoir oublié le motif de son trouble, Sylvianne ne parvenait pas à se ressaisir, car elle savait la pauvre qu'une terrible prédiction pesait sur elle, dont Rollande devait être à la fois l'agent inconscient et la victime.

En présence de cette nouvelle alerte le docteur Berne, redoutant de graves complications dans l'état de Rollande, décida son fils à la confier à son ami le docteur Dora, célèbre spécialiste des commotions nerveuses, qui se ferait un plaisir de donner ses soins à la jeune fille qui serait en outre entourée des soins les plus attentifs de la part de Madame Dora qui, n'ayant pas d'enfant, aurait tout loisir pour s'en occuper; en outre, on pouvait ainsi espérer que l'éloignement de Rollande ne manquerait pas de déprimer cette bande de nomades ce qui permettrait à tout le monde de pouvoir enfin respirer en paix.

Mais, protesta Jeanne, jamais Sylvianne ne consentira à se séparer de sa sœur!

Allons donc, murmura le grand père, ne croyez pas cela car Sylvianne est bien trop raisonnable pour ne pas comprendre que cette séparation est d'autant plus nécessaire qu'elle a pour but de sous-

la Louve aux Yeux Verts

ROMAN DRAMATIQUE LE PLUS PASSIONNANT DU MONDE PAR LAUDIAE

traire Rollande à la vindicte d'une horde de misérables qui poursuivent un but que nous ignorons sans doute mais dont sa sœur sera impitoyablement la victime si nous ne prenons pas des mesures urgentes.

— Père a raison, affirma Jacques, et pour ma part je ne vois aucun inconvénient, bien au contraire, à suivre ses avis, l'essentiel étant de persuader Rollande de se laisser soigner et Sylvianne de ne voir dans cette séparation momentanée que le bien dont sa sœur bénéficiera à brève échéance, espérons-le?

— Ah! si nous avions pu les envoyer toutes deux à Aulnay, dit Jeanne, comme ce serait plus facile.

Mais non, répondit le docteur, car ce qui est bon pour l'une serait néfaste pour l'autre et d'autre part il est plus facile de tenir secret le lieu d'une jeune fille que de deux et, enfin, la raison principale est que Sylvianne est perpétuellement sous l'influence d'une affreuse appréhension qui la mine et altère sa santé et que je crains que si nous n'y mettons pas un terme le plus rapidement possible nous allions à

l'encontre de son intérêt et, à ce sujet, je vais même vous faire la proposition de confier notre chérie à Madeleine qui la conduira en Suisse auprès d'une amie de sa belle-sœur ou elles pourront passer quelques mois en toute quiétude ce qui, pendant ce temps, nous permettra d'arriver à dépecer ces misérables bohémiens et à les livrer à la police sans avoir à craindre des représailles contre nos enfants.

Ce plan est parfait et j'en suis d'autant plus partisan, ma chère Jeanne, que ton père est absolument de mon avis, je vais donc ce soir même passer un télégramme à mon ami et s'il accepte il faut que Rollande parte dès demain avec Antoine qui l'emmènera dans sa voiture bien enveloppée dans un manteau de sa femme et si bien enveloppée qu'on ne pourra pas soupçonner le stratagème, d'autant plus que celle-ci restera sans sortir jusqu'au retour de son mari qui conduira à Genève Sylvianne et Madeleine avant de revenir ici.

Pour ce faire toutes deux quittèrent Régny, comme pour une promenade en cueillant des fleurs le long du chemin jusque chez Micollier ou une voiture les attendra pour les conduire à Tarare où elles trouveront Antoine qui les conduira rapidement chez leurs amis; quant aux bagages ils seront directement expédiés chez Grandjean qui les réexpédiera immédiatement; il me semble qu'en prenant ces précautions nous arriverons assez facilement à dérouter ces bohémiens de malheur.

Oui, je le crois, dit Jeanne, mais cela me fait gros le cœur de me séparer de mes deux chéries, il me semble que je vais les perdre pour toujours.

Vraiment, ma chère Jeanne, tu n'es pas raisonnable, dit Jacques en entourant sa femme de son bras protecteur, que dirais-tu si par notre faute il arrivait quelque chose à nos enfants, voyons, souviens-toi des jours affreux que nous avons passés auprès de Rollande, tandis

que notre petite Sylvianne pleurait des nuits entières, enfermée dans sa chambre; puis-tu, père a raison et je suis persuadé que lorsque toutes deux te reviendront en parfaite santé morale et physique tu seras la première à te réjouir de l'avoir eue.

Et tout se passa en effet tel que le Docteur l'avait espéré, trois jours plus tard ils en avaient la certitude par deux télégrammes conventionnels qui venaient leur apporter la parfaite réussite du plan conçu avec d'excellentes nouvelles de tous les voyageurs et il en fut ainsi pendant plusieurs semaines si bien que Jacques et sa femme commençaient à se rassurer lorsqu'un matin, pendant qu'ils prenaient le petit déjeuner dans leur chambre, ils virent une boulette de papier traverser l'espace et venir tomber juste à leurs pieds. Jacques s'en saisit aussitôt et l'ayant dépliée il vit ceci: « Nous sommes sur la piste de la Louve » et ni vous, ni personne, ni vos gendarmes ne pourront la sous-

traire aux dieux vengeurs. » En lisant ces mots, Jacques palit mais rassura la mère en lui démontrant par A plus B que malgré toute leur prétendue science les misérables n'avaient pas pu découvrir la retraite des petites et que les policiers lancés sur leurs traces ne tarderaient pas à les faire tomber dans le filet qui leur était tendu et dans lequel tous seraient pris et bien pris.

C'est duriste ce qui arriva un mois plus tard; seule la vieille gitane échappa à la souricière et ce fut un bien grand malheur, car dès qu'elle eut franchi la frontière elle ne songea qu'à se venger en lançant sur la piste de Rollande un de ses descendants, Tirano-Loudio dont la cruauté était bien connue parmi toute la Tribu; mais, néanmoins, les mois succédèrent aux mois sans qu'il parvint à retrouver la trace de Rollande, la seule qui intéressait réellement la bohémienne et cela aurait peut-être duré longtemps encore si les parents de la jeune fille n'avaient pas décidé d'aller passer deux ou trois jours à Aulnay, au

près de leur fille; ce fut cette visite qui fit découvrir sa retraite au misérable qui en informa immédiatement la vieille gitane et dès lors Rollande retomba sous le pouvoir magique de la Tribu qui, à force de sortilèges, l'envouta à tel point qu'elle ne fut plus entre leurs mains qu'une créature dont l'action néfaste ne devait pas tarder à se révéler malgré les circonstances qui auraient dû la préserver des maléfices de ces maudits sorciers.

L'hiver venait de prendre fin et les premiers rayons d'un soleil printanier dorèrent le coteau de Fourvières lorsque Rollande vint reprendre sa place au foyer; ce fut une joie réelle pour les deux sœurs jumelles se toisant de nouveau réunies sous le toit paternel d'autant plus que les deux jeunes filles étaient éclatantes de santé et que leurs yeux rieurs exprimaient toute la joie qu'elles ressentent à reprendre cette vie intime que la maladie et l'anxiété avaient interrompue; mais il n'y avait pas chez eux que leur retour était attendu avec impatience.

(A suivre). Ne gardez pas ce journal dans votre poche, passez-le à vos amis.

Le Gérant, Ant. Emile Desroches. Imp. « Nevers-Dimanche », à Moiry

Nos Echos & Documentaires

Mouvement Commercial DANS LA NIÈVRE

L'arrêté Préfectoral, prescrivant la publicité à donner aux insertions légales et judiciaires, classe « Nevers-Dimanche » au 2^e rang des journaux du département et le 1^{er} des Hebdomadaires.

L'AIR LIQUIDE
Société Anonyme pour l'Etude et l'Exploitation des Procédés Georges Claude au capital de 773.044.800 francs
Siège social : 75, Quai d'Orsay, PARIS R. C. Seine N° 53.868

SUPPRESSION DE L'AGENCE DE NEVERS
Rue Faidherbe Prolongée

Par délibération en date du 12 avril 1948 dont un extrait du procès-verbal a été déposé au rang des minutes de M^e SENS-OLIVE, notaire à Paris, suivant acte reçu par lui le 31 Mai 1948, le Conseil d'Administration de la société L'AIR LIQUIDE a décidé, à dater du 1^{er} mai 1948 la suppression de l'agence de Nevers rue Faidherbe prolongée et de rattacher l'usine de Nevers, à partir de la même date, à l'agence du Centre, rue du Charolais à Clermont-Ferrand.

Deux expéditions de l'acte de dépôt et de l'extrait de la délibération de Conseil sus-énoncés ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de la Seine le 11 Juin 1948.

Pour extrait et mention
SENS OLIVE, notaire

Résiliation de Bail-Gérance

Suivant acte s. s. p. en date à Moiry, commune de Saint-Parize-le-Châtel, du 20 février 1948 enregistré à Saint-Pierre-le-Moutier le 28 février 1949 folio 79 case 7, M. Léon ROUX, mécanicien à Moiry, d'une part, et M. Aimé GIRAUD et Mme Anne TRIMBUR son épouse, demeurant ensemble au Blénay, commune de Magny-Cours, d'autre part, ont convenu de résilier purement et simplement à compter du 15 décembre 1948, le bail-gérance que M. ROUX avait consenti à M. et Mme GIRAUD d'un fonds de commerce de café exploité à Moiry, connu sous le nom « Au Relai Fleury » au suivant acte s. s. p. en date du 23 avril 1948.

Pour unique avis.
ROUX - GIRAUD

1^{re} PUBLICATION

— A Nevers, 132 fbg de Mouësse, s'est constituée la Société Coopérative anonyme de consommation La Famille Nivernaise au capital initial de cent mille francs.

— M. Petit, à Nevers, a acquis les Vidanges Automobiles du Nivernais à St-Léger-des-Vignes.

— M. Puchevy a pris en gérance libre le café au Mirador, à Vauzelles.

— M. Louis Bondoux devient seul propriétaire du café de ses parents sis au Châtelet à Arleuf.

— Mme Simon-Krauss, de Pantin, a acquis la pharmacie Vorbe à Châteaun-Chinon.

— Rue de Chazeau, à Imphy, s'est constituée la Coopérative d'Entr'aide du Personnel des Acières d'Imphy.

— La société Pannier Frères et Co, au capital de six cent mille francs, a été constituée à Germigny-sur-Loire pour l'exploitation d'une boulangerie-pâtisserie.

— M. Drouin, de Gâgogne, a acquis l'Hotel du Lac à Lormes.

— M. Simon a pris en gérance libre le fonds de maréchal-ferrant Salin sis à Prestes, Cne de Saully-la-Tour.

— M. Martin a acquis la boucherie Boullier à Dorney.

— La société Maison Thalamy (alimentation, beurre et volailles etc.) s'est constituée à Villiers-sur-Yonne, au capital de six cent mille francs. Gérante, Mme Vve Arrigon.

— M. Guenine, d'Allortville, a pris en gérance libre le magasin de Tissus Fella, rue de Loire à Nevers.

— M. Lochet, de Nevers, a acquis le Modern-Bar, rue de l'Aiguillon à Nevers.

— Mme Vve Triquet, de Bezons (S.-et-O.) a acquis, de M. Chambrier, un fonds de graineterie-auberge, sis rue du Bel-Air à St-Pierre-le-Moutier.

« Nevers-Dimanche » est en vente partout.

2^e PUBLICATION

— La Coopérative Agricole de Culture et de Battage Mécanique de Tracy-sur-Loire s'est fondée au capital 1 million. Président, M. Alph. Jeannot.

— M. Bure, de Mortreuilhon, a acquis à St-Benin-d'Azy, le fonds d'exploitant de cinéma de M. Turpin.

— Mme Vve Beudin a acquis le fonds de remailage de bas sis 47 av. de la Gare à Nevers.

— L'épicerie Martin, à Villapourçon, appartient désormais, par donation paternelle, à quatre fils Martin.

— A Nevers, 10 rue Charles Roy, s'est constituée la société des Etablissements Matz et Co (garage) au capital de un million six cent mille francs. Gérants, MM. Henri et André Matz.

— M. Moreau, de Magny-Cours, a acquis à M. Merche, à Nevers, une grande Licence de boissons et spiritueux dépendant d'un fonds de commerce exploité à Magny-Cours.

— M. Mancion demeure seul propriétaire de l'épicerie sise à la Chaise, Cne de Pazy.

— Rue Denfer-Rochereau, à Decize, s'est constituée la société Orphelin et Co (commerce en gros d'engrais) au capital de huit cent mille francs. Gérant, M. Henri Orphelin.

— La société des Chaussures Ricard à Dijon, a acquis le magasin A la Chaussure Moderne, sis à Clamecy.

— Grande Rue à La Charité, s'est constituée la Société d'Exploitation de l'Ancienne Imprimerie Thoreau, au capital de deux cent mille frs. Gérante, Mlle Jacqueline Thoreau.

LES FOIRES DE LA SEMAINE

Lundi - Châteaun-Chinon, Lucenay-les-Aix.

Mardi - Decize, Ouroux et Luzy.

Mercredi - Entrains.

Jeuvi - Varzy et Arleuf.

Vendredi - Moux (loué).

Samedi - St-Martin-du-Puy.

COURS MOYENS DES MARCHÉS DE LA NIÈVRE

AU KILOG VIF

Poutlets	280 à 340
Poutles	220 à 240
Oies	190 à 200
Dindes	190 à 200
Canards	200 à 220
Lapins	140 à 160
Veaux	160 à 200
Moutons	130 à 145
Porcs	140 à 120
Bœufs	130 à 160
Porcelets	280 à 300

A LA PIECE

Pigeons	95 à 110
Fromages (de vache) 30-40	
Œufs	90 à 110 la douz.

FRUITS et LEGUMES au kilogram

Choux	20 à 25
Carottes	10 à 15
Oignons	18 à 20
Choux-fleurs	40 à 45
Poireaux	20 à 25
Choux Bruxelles	45 à 55
Oranges	80 à 95
Pommes	40 à 60
Pommes	30 à 70
Salades	70 à 100
Salsifs	40 à 40

Réservez-vous pour voir
A NEVERS
DIMANCHE 20
et LUNDI 21 Mars

LE
Cirque BUREAU
qui présente cette année
SES FAUVES
Lions, Ours
Lamas, Singes
et Chiens dressés

**50 CHEVAUX
ET 20 ATTRACTIONS**

Dans les Sociétés d'affaires

— Les sociétaires de la Banque Populaire sont convoqués en Assemblée générale ordinaire et extraordinaire le 24 mars à 10 h. au siège, rue du Rempart à Nevers.

— Les annonces légales doivent être adressées directement à « Nevers-Dimanche » à Moiry (Nièvre).

— Les associés de la Banque Régionale de la Nièvre sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 28 mars à onze heures, au siège, rue du Rempart à Nevers.

★ Nous rappelons que les annonces légales doivent nous parvenir le mardi de chaque semaine pour être insérées dans l'édition du samedi.

Lisez et faites lire « Nevers-Dimanche »

...LE JOURNAL DE LA VÉRITÉ!

LA BOURSE

D'UNE SEMAINE A L'AUTRE (- COURS DU MERCREDI -)

ACTIONS		Cours du 2-3	Cours du 9-3	ACTIONS		Cours du 2-3	Cours du 9-3
3 %	76 20	62 70	Saint-Rophael	830 0	840 1
5 % 1920	112 30	112 30	Gafsa	4085	4095
3 1/2 % 1942	76 60	65	Air Liquide	1525	1570
3 % 1942	76 30	63	Ugine	1870	1885
3 % 1945	76 30	63	Kali	2160	2145
Banque de France	5450	5450	Kuhlmann	1671	1601
Banque d'Indochine	9450	9600	Péchiney	910	900
Banque de Paris	1740	1600	Rhône-Poulenc	1295	1305
Union Parisienne	1225	1600	Saint-Gobain	2495	2500
Credit Foncier	1380	1380	Port Rosario	32100	32100
Credit Commercial de France	1275	1253	Chargeurs Réunis	2075	2050
B. N. C. I.	748	750	Messageries	435	835
Credit Lyonnais	1430	1432	Transatlantique	835	890
Société Générale	1437	1440	Quilmès	22500	23750
C ^e Algérienne	3870	3720	Raffinerie Say	395	380
Suez Cap.	95400	98200	Ciments français	5650	5675
— Jouis.	75400	82000	Poliet	770	782
— Fondateur	77000	84500	Bergougnan	3775	3815
— 5 ^e part	25900	26520	Caoutchouc indoch.	1180	1220
C ^e Générale Electricité	3050	3150	Dunlop	1255	1280
Alstom	1186	1151	Terres Rouges	1160	1130
Thomson	485	485	Xoung	262	253
C. P. D. E.	1720	1816	Canadian Pacific	5000	4980
Electricité de Paris	779	819	S. K. F.	15700	
Energie Industrielle	1580	1655	Géolid (cp. 25)	5701	6000
Energie Maroc	1600	1680	Rio Tinto (cp. 25)	16200	16200
Lyonnaise des Eaux	1460	1485	Hotchkiss	1595	1495
Générale des Eaux	825	835	Pernod	1185	1201
Longwy	3400	3400	De Beers	18700	
Micheville	1640	1640	Goldfields	2855	3100
Chailion com.	840	865	Rand Mines	5600	5850
Citroën B	770	765	S. K. F.	7250	7700
Fives-Lille	755	746	Mex. Engle	721	727
Forges Nord-Est	815	825	Schell (cp. 25)	3525	3660
Denain-Anzin	1485	1480	OR ET DEVICES		
Louvroil Montb	1420	1400	Or fin	680000	655000
Peugeot	915	900	Napoléon	4950	4775
Creusot	4625	4760	1/2 Napoléon	2210	2150
Tréfileries Havre	1375	1320	Suisse 20 francs	4675	4525
Lens	903	901	Un. Lat.	4350	4175
Courrières	555	565	Souverain	5890	5700
Vicoigne	700	705	1/2 Souverain	2550	2450
Béthune	2535	2654	20 dollars	23200	22500
Santa-Fé	6900	6825	40 dollars	11350	11000
Penarroya	1705	1700	5 dollars	5575	5375
Méta	16700	16550	Dollar	318 60	318 80
Nickel	1580	1598	Escudo	12 78	12 78
Française des Pétroles	1695	1715	Suisse	79 05	79 00

CHRONIQUE

DES VENTES AUX ENCHÈRES MOBILIÈRES ET IMMOBILIÈRES

— Le 31 mars, à quatorze heures, en l'étude de M^e Parent, notaire à Lormes, vente sur licitation d'une propriété de 7 hectares, sise aux Moulins.

— Le 27 mars à 14 h., salle Forest à Neuvy, adjudication sur surenchère de la Manouvrierie des Grands Picards, sise à Annay. Mise à prix 374 mille frs.

— Le 26 mars à 14 h 30, en l'étude de M^e Sirof, notaire à Pouilly, vente sur licitation d'une Maison d'habitation avec dépendances et magasin, sise à Pouilly. Mise à prix, 250 mille francs.

— Le 15 mars à onze heures, au Tribunal civil de Nevers, vente sur licitation d'un corps de bâtiment à usage commercial et d'habitation, sis 10 r. Chayet à Fourchambault. Mise à prix, cent cinquante mille francs.

— Le 27 mars à 13 h., au domaine de Pranté à Billy-Chevannes, vente aux enchères publiques de 12 juments et poulains, 73 bêtes à cornes, un troupeau de moutons, un important matériel agricole, les récoltes d'orge, d'avoine, paille et foin. S'ad. M^e Point à St-Benin d'Azy.

— Les demandes de délivrance de Certificats d'Appartenance aux F.F.I. ne seront plus recevables après le 5 mai 1948, sous réserve des exceptions pour cas spéciaux prévues aux articles 2 et 3 du même décret.

— Les pensionnés de guerre et militaires de carrière, désirant postuler à un emploi réservé, n'ont plus que quelques mois pour profiter du droit qui leur a été ouvert par la loi du 20 octobre 1946.

— La contribution patronale de 5 %, qui remplace l'impôt cédulaire brut, doit être calculée sur le salaire brut, avant la retenue de la Sécurité sociale.

— Sinistrés, lisez attentivement la loi du 31 décembre dernier sur le mode de paiement des dommages de guerre. Trois catégories sont prévues: a) règlement tout en numéraire; b) règlement moitié en numéraire et moitié en titres; c) règlement tout en titres.

— Le décret du 3 décembre 48, stipule que les demandes de délivrance de Certificats d'Appartenance aux F.F.I. ne seront plus recevables après le 5 mai 1948, sous réserve des exceptions pour cas spéciaux prévues aux articles 2 et 3 du même décret.

Lois et Décrets

— La contribution patronale de 5 %, qui remplace l'impôt cédulaire brut, doit être calculée sur le salaire brut, avant la retenue de la Sécurité sociale.

— Sinistrés, lisez attentivement la loi du 31 décembre dernier sur le mode de paiement des dommages de guerre. Trois catégories sont prévues: a) règlement tout en numéraire; b) règlement moitié en numéraire et moitié en titres; c) règlement tout en titres.

— Le décret du 3 décembre 48, stipule que les demandes de délivrance de Certificats d'Appartenance aux F.F.I. ne seront plus recevables après le 5 mai 1948, sous réserve des exceptions pour cas spéciaux prévues aux articles 2 et 3 du même décret.

— Les pensionnés de guerre et militaires de carrière, désirant postuler à un emploi réservé, n'ont plus que quelques mois pour profiter du droit qui leur a été ouvert par la loi du 20 octobre 1946.

— La contribution patronale de 5 %, qui remplace l'impôt cédulaire brut, doit être calculée sur le salaire brut, avant la retenue de la Sécurité sociale.

— Sinistrés, lisez attentivement la loi du 31 décembre dernier sur le mode de paiement des dommages de guerre. Trois catégories sont prévues: a) règlement tout en numéraire; b) règlement moitié en numéraire et moitié en titres; c) règlement tout en titres.